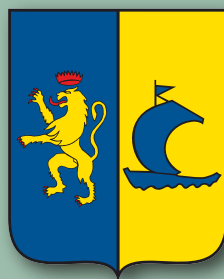


Avril 2024

# CÉNAC & ST JULIEN

[www.cenac-en-perigord.fr](http://www.cenac-en-perigord.fr)



## SOMMAIRE

|                |                               |
|----------------|-------------------------------|
| p 2 .....      | Edito                         |
| p 3 .....      | Permanences                   |
| p 4 à 7.....   | Manifestations et activités   |
| p 8 à 9.....   | Calendrier des manifestations |
| p 10 à 14..... | Vie de la commune             |
| p 15.....      | Travaux                       |
| p 16.....      | Travaux et Sitcom             |
| p 17 à 18..... | Communauté de communes        |
| p 19 .....     | Tribune libre                 |
| p 20 .....     | Etat civil                    |



Au cours de l'année écoulée, notre commune a connu des avancées significatives dans plusieurs domaines. En 2022, des travaux de rénovation énergétique ont été amorcés, isolant les logements communaux et installant des pompes à chaleur. Ce programme s'est étendu en 2023, englobant des améliorations énergétiques à l'école maternelle, la réfection de toitures, l'installation de panneaux insonorisants, et des rénovations routières telles que le giratoire des « 4 routes ».

Des initiatives sociales, telles que le partenariat pour la téléassistance, la convention « Ma commune, Ma santé » ou la prime vélo, ont également été mises en place. Les efforts se poursuivent pour promouvoir des pratiques environnementales avec la réduction partielle de l'éclairage public, et des travaux pour l'arrivée de la fibre. Le camping municipal a connu une augmentation importante de ses recettes, et des projets culturels ont animé la vie du village, témoignant de l'engagement continu de tous pour rendre notre commune accueillante et agréable à vivre.

Malgré des contraintes budgétaires, la municipalité a accompli des réalisations significatives au cours des deux dernières années sans augmenter les taux de fiscalité locale.

En tant que « Village d'Avenir », Cénac et Saint Julien bénéficiera d'une ingénierie renforcée et potentiellement de subventions supplémentaires.

Les projets futurs incluent l'entretien des bâtiments, des travaux routiers et d'enfouissement des réseaux, mais le point culminant de 2024 sera la rénovation du château du Thouron, visant à le transformer en pôle culturel et espace social. Il est essentiel de maintenir la culture en milieu rural.

Le compostage est désormais obligatoire, avec des composteurs gratuits disponibles, et la commune explore des solutions de compostage collectif pour les professionnels.

Malheureusement, des incivilités persistent, notamment des incendies de containers, conduisant à la possibilité d'installer un système de caméra.

A l'heure où j'écris cet éditorial, en pleine crise de l'agriculture, je tiens à réaffirmer notre volonté d'œuvrer pour maintenir une ruralité, en développant les actions sociales, en maintenant l'accès aux services publics et en soutenant nos commerces et nos exploitations agricoles. Je souligne ici la vigilance de la commune et le dialogue permanent des élus avec les responsables des services de La Poste.

Cette année, 30 nouveaux foyers, ont choisi de s'installer dans notre commune témoignant ainsi de son attractivité. Nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue et les encourageons à s'impliquer dans la vie du village, en espérant qu'ils trouvent bonheur et épanouissement à Cénac et Saint Julien.

Nous garderons une communication régulière à travers Panneau Pocket, qui compte près de 1500 abonnés, dépassant ainsi la population de la commune. La récente introduction du « Petit Journal de Cénac » offre également des informations succinctes en attendant la publication de ce bulletin communal pour lequel je vous souhaite bonne lecture.

Joelle Debet Duverneix



## PERMANENCES

### - Mme la Maire

(sur rendez-vous) : 05 53 31 41 31

### - Assistantes sociales

Mme LAMOULIE Chantal

Secrétariat CMS : 05 53 02 06 59

Permanences : à la mairie,  
le mercredi matin sur rendez-vous

Mme DELAUNAY Anne

Secrétariat CMS : 05 53 02 07 77

Permanences : à la mairie,  
le jeudi matin sur rendez-vous

### - CIAS

(Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Maison des communes et des services publics  
à St MARTIAL de NABIRAT

05 53 28 20 70

du lundi au jeudi 8h - 12h30 et 13h30 - 18h00

le vendredi 8h - 12h30 et 13h30 - 17h

### - Espace France Service

(anciennement maison de services au public)

Mme DEVIERS Marie

St MARTIAL de NABIRAT : 05 53 31 69 37

pointpublic.msap@comcomdv.fr

Permanences : le lundi de 14h à 17h30

du mardi au jeudi de 9h à 12h

et de 14h à 17h30

et le vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h

### - Mutuelle communale

les mardis matin de 9h à 12h :

25 janvier, 29 mars et 28 juin 2022

sur rendez-vous au : 05 53 08 32 63

- **Marché** : tous les mardis matin



## AMICALE LAIQUE CENAC - DOMME

L'Amicale Laïque est une association créée à la fin du XIXème siècle pour soutenir le modèle de l'école publique laïque, gratuite et obligatoire. Les amicales laïques ont été créées par des instituteurs et leurs premiers élèves pour financer l'achat de matériel, l'organisation de sorties, la proposition d'activités culturelles et sportives. Leur mobilisation a permis de promouvoir l'éducation populaire tout au long de la vie. Aujourd'hui, les amicales laïques existent toujours et s'adaptent à leur époque en proposant des activités variées telles que des séjours et loisirs, des ateliers culturels, artistiques ou sportifs (Source : Ligue de l'Enseignement).

L'Amicale Laïque de Cénac-Domme existe depuis de nombreuses années, elle est organisée autour de trois axes :

- un soutien financier au profit des enfants des écoles de Cénac et St Julien ainsi que l'école de Domme (5 classes - 109 élèves) lors de sorties scolaires sélectionnées par l'équipe pédagogique. L'amicale organise également des sorties extra-scolaires afin de favoriser la mixité sociale et un accès égal à la culture et aux activités sportives.

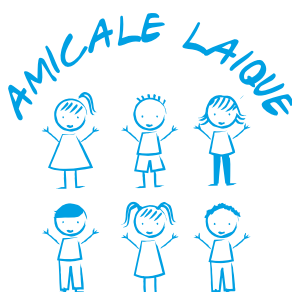
- Une section adulte « gymnastique » par le biais d'adhésion à la ligue de l'enseignement (UFOLEP)
- Une section « théâtre » par le biais d'adhésions auprès de l'Amicale.

L'Amicale Laïque de Cénac-Domme est une association dynamique, organisée et très installée dans le paysage associatif local, raison pour laquelle vous la croisez dans beaucoup d'évènements sur ces deux villages. Les bénévoles de l'association profitent d'ailleurs de ces moments de rencontre et de convivialité pour faire connaître l'association mais aussi et surtout pour vendre gâteaux, boissons, etc... afin de financer les activités en cours ou à venir. Comme beaucoup d'associations, l'Amicale Laïque a besoin de vous. Nous recherchons des bénévoles pour les activités mais aussi pour les fonctions d'encadrement au sein du Bureau. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions : sans vous, rien n'est possible mais avec vous tout le devient ! Contactez-nous.

Les sources de financement de l'association sont de trois natures :

- des subventions des communes de Cénac et St Julien et de Domme (8%\*)
- les bénéfices provenant des activités de l'Amicale : vente de gâteaux, boissons, marchés gourmands, théâtre... (84%\*)
- les bénéfices provenant des adhésions (8%\*)

\* bilan financier 2022-2023



## YOGA TRADITIONNEL

Avec Lucie Petitfrère  
Lundi 18h30 - 19h50  
Jeudi 18h30 - 19h50  
La séance de Yoga constitue un rendez-vous régulier avec soi-même.

- renforcer le corps par des étirements profonds
- libérer ses tensions par un travail sur la respiration
- s'apaiser par un moment de lâcher prise.

Association : « Et si on cheminait ensemble »  
06 88 77 02 06  
petitfrerelucie@yahoo.com



## LES DIX DOIGTS

L'association a commencé sa 4ème année, notre groupe fonctionne toujours sur le même principe de partage et d'échange, sur le thème d'ateliers créatifs (scapbooking, tricot, crochet, couture, vannerie, déco-pach, etc...)

Le recyclage fait partie de nos convictions, j'en profite pour remercier les personnes qui nous font des dons.

Le nombre d'adhérents reste stable.  
Nous remercions la mairie pour son soutien.





## L'ENTENTE PÉRIGORD NOIR POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT !

Ces dernières années sont placées sous le signe du développement et de la diversification pour notre club. Par le passé, le club proposait déjà une section d'école de foot dans laquelle plusieurs de nos joueurs seniors ont évolué.

Après quelques années d'interruption, l'école de foot a été relancée au cours de la saison 2022-2023 afin de dynamiser le club et de transmettre aux plus jeunes la passion du ballon rond et des valeurs de ce sport collectif.

A ce jour, le club comptabilise plus d'une centaine de licenciés, de nos plus jeunes joueurs aux équipes seniors.

### Zoom sur nos jeunes catégories...

#### L'école de foot

Notre école de foot se compose aujourd'hui de trois catégories permettant d'accueillir les enfants de 5 à 12 ans (U7, U9 et U11).

Récemment, une entente avec le club de Campagnac Daglan a été mise en place pour les catégories des U9 et des U11 afin de consolider les équipes.



Sur le plan sportif, nos jeunes joueurs s'entraînent les mercredis après-midi et des plateaux sont organisés les samedis après-midi (petite compétition avec les autres clubs de la région).

Outre le développement physique de l'enfant, la pratique du football permet de développer de nombreuses compétences et de fortes valeurs : la coopération, la socialisation, la discipline et le respect, la confiance en soi...

Bien sûr, le loisir et l'animation sont au centre de l'activité !

#### Le baby-foot

Club familial par excellence, nous avons souhaité poursuivre cette dynamique d'apprentissage en créant une catégorie de baby-foot pour accueillir des enfants de 2 à 5 ans.

L'objectif est similaire : faire découvrir l'univers du football à travers de jeux autour du ballon rond. Tous les samedis de 10h30 à 11h30, en dehors des vacances scolaires, nous accueillons les plus jeunes avec les parents et nous proposons plusieurs activités simples et adaptées.

Tout comme l'école de foot, le baby foot est un réel renfort des compétences motrices, de l'esprit d'équipe et de la confiance en soi.

#### Equipes seniors

Evidemment, le club poursuit le développement de ses deux équipes.

Les seniors où nous avons le plaisir de rencontrer et d'accueillir chaque année de nouveaux joueurs !

#### **Le foot... mais pas seulement !**

Ces deux dernières saisons ont été marquées par la reprise de l'école de foot et la création d'une section baby-foot, mais pas seulement.

Toujours dans une volonté d'évolution et de dynamisme, le club propose désormais de nombreuses animations tout au long de l'année :

soirée bodéga, repas à thème, loto, brocante, concours de pétanque !

Ces diverses animations, ouvertes à tous, permettent de faire vivre le club en renouvelant et en améliorant le matériel et les équipements.

Vous souhaitez participer à nos événements ?

Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux, Facebook ou Instagram, nous y partageons toutes les informations. Vous pourrez également suivre l'actualité du club avec l'annonce et le résultat des matchs toutes les semaines.

Évidemment, si vous-même, vos enfants ou votre entourage souhaitez découvrir le club, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous accueillerons avec plaisir !

Facebook :

Entente Périgord Noir

Instagram :

ententeperigordnoir

## CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'amitié vous propose :

tous les vendredis après-midi de 14h à 17h à la salle des associations lieu-dit La Borie

- des jeux de cartes (belote, skyjo, triomino, scrabble et autres jeux
- balade à pied dans la campagne, sites touristiques et à la journée pour terminer l'après-midi : boissons, petits gâteaux autour d'une table.

Autres loisirs occasionnels :

- dégustation de crêpes
- tombola ludique
- repas « Mique » pour clôturer l'hiver et autres sorties restaurants
- visite de sites touristiques en co-voiturage et pique-nique ou en bus
- soirée spectacle en automne

Le 2ème jeudi de chaque mois : atelier mémoire à la fois ludique et bénéfique pour les neurones...

**Alors, une petite visite à notre association ?**

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année la municipalité a mis à disposition gracieusement un sapin de Noël à chaque commerce de Cénac et St Julien souhaitant décorer la devanture de leur vitrine. Un magnifique sapin illuminé avec des ampoules « basse consommation » a trôné sur la place du marché.

La musique, installée par FL Organisation insufflait un air de fête sur de joyeuses sonorités de Noël.

Les enfants de l'école ont pu décorer les sapins fournis par la municipalité.

Ils ont pu apprécier le traditionnel repas de Noël . Les élus ont aussi distribué des bonbons à la sortie de la cantine.

Le cuisinier a concocté un moelleux au chocolat « maison » pour le « quatre heure » des enfants le dernier jour d'école précédent les vacances solaires de Noël.

## LE COMITÉ CULTUREL DE CÉNAC ET ST JULIEN FÊTE SES 20 ANS EN 2024 !

Merci à tous ceux qui nous accompagnent et nous soutiennent.

Notre objectif : proposer des événements culturels et festifs aux habitants de la commune et des alentours.

En 2023, nous avons proposé des nouveautés : un après-midi Contes pour enfants et un autre dédié aux jeux de société.

En 2024, nous continuons à innover pour vous divertir ! Nous organiserons un jeu de piste à faire en famille, visant à faire connaître le petit patrimoine de Cénac.

Notre projet « panneaux patrimoine » a remporté le budget participatif proposé par la commune : nous y travaillons. Illustrés par les tableaux de Lucien de Maleville (mais pas seulement), ils mettront en valeur Cénac et Saint-Julien.

*le Comité Culturel*





## BILAN DE LA BIBLIOTHÈQUE 2023

La bibliothèque a accueilli 28 nouveaux lecteurs adultes et 21 enfants pour un total de 143 adhérents.

Les achats de livres adultes et jeunesse sont répartis équitablement.

La bibliothèque départementale de Périgueux où nous nous rendons 2 fois par an, nous prête environ 500 livres chaque année.

Les animations ont été nombreuses:

- venues de trois auteurs.
- organisation d'un café et d'une nuit de la lecture, d'une conférence « chauve souris » et d'un après-midi jeux en partenariat avec le Comité Culturel.

Les 4 classes de l'école de Cénac et St Julien sont venues à toutes les animations.

Pour 2024, la bibliothèque avec le concours du Centre Culturel reçoit à nouveau l'association « MOYENÂJEUX » pour un après-midi jeux et une soirée « chouettes et hiboux » a été programmée.

La nuit de la lecture et venue d'auteurs sont renouvelées.

Une exposition sur Harry Potter a eu lieu en janvier.

La bibliothèque de Cénac et St Julien a été retenue pour le prix des lecteurs 2023-2024.

Un livre est offert aux parents pour chaque nouvelle naissance.

La fréquentation :  
- avec l'école et la crèche, La bibliothèque reçoit comme chaque année les enfants de la crèche un mardi par mois de 10h à 11h.

Le jeudi matin une session de lecture, animation est programmée dans la bibliothèque de 9h à 11h15 en alternance avec les scolaires élémentaires et maternelles.

La fréquentation de la bibliothèque lors de la sortie scolaire s'est accrue puisqu'elle est ouverte jusqu'à 18h, les lundis et jeudis .

L'ouverture de la bibliothèque, mardi matin, pendant les jours de marché est très appréciée.

## Les manifestations jusqu'en juin 2024:

- salon du livre jeunesse le 5 / 6 / 7 avril ( venu d'auteur jeunesse dans les classes)

- lundi 8 avril café lecture « vote et discussion pour le Prix des Lecteurs »

- présentation des polards lundi 13 mai à 14h30 par la librairie de Gourdon « des livres et vous »

- lundi 3 juin débat à 14h30 avec l'association « femme solidaire » thème à définir.



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### **AVRIL : à la salle socioculturelle**

**samedi 06** : Loto de l'Amicale Laïque

**vendredi 19** : Loto US Cénac Rugby

**samedi 20** : Conférence d'Olivia de Maleville à partir de 20h30 organisée par le Comité Culturel de Cénac et St Julien

**dimanche 21** : Jeux de piste sur le patrimoine et l'histoire à partir de 14h organisé par le Comité Culturel de Cénac et St Julien

### **MAI :**

**samedi 04** : Spectacle de Sarlat Kdanse à la salle socioculturelle

**vendredi 17** : Loto US Cénac Rugby à la salle socioculturelle

**samedi 18** : Fête du pain à Ravary. Cuisson du pain dans l'ancien four à bois. Déjeuner façon auberge espagnole et animation musicale par le Comité Culturel de Cénac et St Julien

**samedi 25** : Master Class TamTam Percu à la salle socioculturelle

### **JUIN : à la salle socioculturelle**

**samedi 01** : Master Class Géraldine Ducla

**vendredi 07** : Concert Jazz organisé par le Comité Culturel de Cénac et St Julien

**dimanche 16** : Gratifieria organisée par l'Asso'Lidaire et Laurence Milhac

**samedi 22** : Repas dansant organisé par l'association Entente Périgord Noir Football

**vendredi 28** : Loto US Cénac Rugby





## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### JUILLET :

**dimanches 07, 14, 21 et 28** : Marchés gourmands organisés par l'Amicale Laïque - Parc du Thouron

**dimanche 19** : Féria organisée par US Cénac Rugby - Parc du Thouron

**dimanche 21** : Vide grenier organisé par l'association les 10 Doigts à la salle socioculturelle

### AOÛT :

**samedi 03** : Bodega organisée par l'association Entente Périgord Noir Football

**dimanche 04** : Brocante au Parc du Thouron organisée par le Comité Culturel de Cénac et St Julien et présentation de voitures anciennes par Auto-Moto Sarlat 24

**dimanches 04 et 11** : Marchés gourmands organisés par Amicale Laïque au parc du Thouron

### SEPTEMBRE : à la salle socioculturelle

**vendredi 13** : Loto US Cénac Rugby

**samedi 28** : Talents et artisanats Cénacois organisés par le Comité Culturel de Cénac et St Julien

**dimanche 29** : Exposition d'art organisée par le Comité Culturel de Cénac et St Julien

### OCTOBRE :

**dimanche 06** : Loto organisé par Les Sprinters

**vendredi 11** : Loto US Cénac Rugby

**samedi 19** : Spectacle organisé par le club de l'amitié

### NOVEMBRE : à la salle socioculturelle

**dimanche 03** : Marché des créateurs organisé par l'association des 10 Doigts

**samedi 09** : Soirée jeux de société pour les adultes à partir de 20h30 organisée par le Comité Culturel et la bibliothèque de Cénac et St Julien

**dimanche 10** : Après-midi jeux de société pour les enfants à partir de 14h organisée par le Comité Culturel et la bibliothèque de Cénac et St Julien

**lundi 11** : Cérémonie commémorative organisée par la mairie

**samedi 16** : Repas du Téléthon

**dimanche 17** : Loto organisé par Les Sprinters

**samedi 30** : Téléthon

### DÉCEMBRE : à la salle socioculturelle

**vendredi 06** : Loto US Cénac Rugby

**samedi 07** : Loto organisé par l'association Entente Football

**vendredi 13** : Assemblée Générale Comité Culturel de Cénac et St Julien

## MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE DE DORDOGNE

Le conseil départemental accompagne les périgourdins vers les bibliothèques et les collectivités locales pour améliorer le service public. Une médiathèque numérique est accessible à tous en téléchargeant l'application [ma\\_medi@theque](mailto:ma_medi@theque) COLLECTIVITE VIDEO SERVICES.

La médiathèque numérique de Dordogne contient des milliers de ressources accessibles gratuitement en ligne de chez vous grâce à une adhésion en bibliothèque:

- 120 000 livres en ligne et 12 000 titres à écouter.
- Une cinémathèque avec des sélections de fictions, des documentaires, des courts-métrages.
  - 472 magazines,
  - 285 quotidiens,
  - 39 hebdomadaires.
- 3840 cours en lignes pour une auto-formation sur de nombreux sujets (informatique, musique, langues etc...).
- 4 Web radios.
- un espace pour les jeunes totalement sécurisé composé de 5 thématiques adaptées aux 4-12ans : cinéma, livres, savoirs-faire, presse et jeux.

Rendez-vous sur [dordogne.mediatheques.fr](http://dordogne.mediatheques.fr).

## UN AVENIR PROMETTEUR EN TANT QUE « VILLAGE D'AVENIR »

Notre commune a récemment été élue « Village d'Avenir », mettant en lumière son potentiel et son rôle important dans le développement à venir.

Ce programme a pour mission de renforcer le soutien aux communes rurales en facilitant la mise en œuvre de leurs projets.

La désignation de Cénac et Saint-Julien en tant que « Village d'Avenir » représente une opportunité de façonner un avenir attrayant pour notre commune.

## NOUVEAUX HABITANTS

Cette année, 30 nouveaux foyers, soit 55 personnes, dont 7 enfants, ont choisi de s'installer dans notre commune. Une bande dessinée sur le Périgord leur a été offerte lors de la cérémonie des vœux. Nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue et les encourageons à s'impliquer dans la vie du village, en espérant qu'ils trouvent bonheur et épanouissement à Cénac et St Julien.

## Villages d'avenir



Accueil des nouveaux habitants.



Cérémonie des vœux en présence de  
Germinal Peiro, Président du Conseil Départemental,  
Patricia Lafont, conseillère Départementale,  
Jean-Claude Cassagnole, Président de la Communauté de Communes Domme/Villefranche et de Serge Merillou, sénateur.



## CAMPING

Le camping municipal a connu une excellente saison estivale. Depuis 2 saisons, il est ouvert du 1er juin au 30 septembre, et une campagne publicitaire a été bénéfique, car en comparant les chiffres de 2019 à 2023, le chiffre d'affaires a augmenté de 40%, passant de 65 000 € à 90 000 € de recettes.

Depuis que la nouvelle équipe municipale est en place, divers travaux ont été entrepris au sein du camping pour améliorer la qualité :

- réfection des sanitaires et de l'électricité
- isolation de l'accueil
- barrières automatiques d'entrée
- création d'un terrain de pétanque, un entretien est effectué au fil de l'eau.

Des travaux vont être effectués derrière les bâtiments sanitaires pour recevoir les nouveaux containers aériens du Sictom.

Conformément au droit européen et suite à la loi anti-gaspillage de 2020, à partir de janvier 2024, le tri de tous les déchets est obligatoire.

Les déchets alimentaires doivent être compostés. Le Sictom mène une étude pour équiper les professionnels et donc les campings de composteurs collectifs.



## VÉLOS ÉLECTRIQUES

La municipalité de Cénac et St Julien continue de soutenir financièrement l'achat de vélos électriques pour favoriser les mobilités douces, avec une aide de 100 € par foyer cumulable avec celles de la communauté de communes et de l'État. Nous renouvelerons cette opération qui a du succès puisque 10 demandes ont été honorées et le budget a été entièrement distribué.



## LES AÎNÉS CÉLÈBRENT LE DÉBUT D'ANNÉE

Dimanche 21 janvier, la salle des fêtes de Cénac et St Julien a accueilli les aînés pour une occasion spéciale. La municipalité leur a offert un colis de produits régionaux ainsi qu'une plante, pour marquer le début de l'année. Les élus étaient présents pour les accueillir, et un thé dansant avait été organisé.

Des échanges, de la danse, un après-midi joyeux et chaleureux ont animé cette journée.



## BUDGET PARTICIPATIF

La seconde édition du budget participatif de Cénac et St Julien est dans la phase de réalisation. Les Panneaux « histoire et patrimoine » sont en cours de conception afin de mettre en valeur le grand et le petit patrimoine de notre commune.

Ces panneaux contiendront une illustration du lieu et un petit texte racontant un fait de tous les jours ou un historique (les métiers anciens, les habitants, ce que l'on faisait dans ce quartier, etc...).

Les Cénacois, les randonneurs, les promeneurs et les touristes pourront, d'ici le début de l'été, profiter de ces installations .

## MA COMMUNE MA SANTÉ

Une mutuelle pour tous !  
Afin de permettre à tous d'obtenir une couverture santé ou même d'économiser sur vos cotisations actuelles, votre commune a passé une convention de partenariat avec l'association Actiom.

N'hésitez pas à venir rencontrer votre conseillère: Aurore BARRIERE qui tient une permanence les mardis matin à la mairie, en prenant rendez-vous.

Prochaines permanences :

- mardi 26 mars 2024 de 9h30 à 12h
- mardi 28 mai 2024 de 9h30 à 12h

Vous pouvez effectuer votre réservation :

soit par téléphone au 05.53.08.32.63

soit par mail à

contact@albieconseils.com

Elle sera à votre écoute pour vous conseiller, vous informer et vous accompagner dans vos démarches.



Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée

## REMERCIEMENTS

La commune et l'école de Cénac et St Julien remercie Gil, le responsable de la base VTT Vézère du Périgord Noir ( Saint Amand de Coly ) pour le don d'une dizaine de cycles pour nos écoliers de la maternelle.

## UN JEUNE CÉNACOIS MÉDAILLÉ

Vendredi 9 juin 2023, John Arènes étudiant au Lycée Pré de Cordy, recevait dans les salons de la Préfecture et pour la deuxième année consécutive, la médaille d'argent du Meilleur Apprenti de France en section « maintenance des équipements industriels ».

Toutes nos félicitations à ce jeune Cénacois et à tous les promus. Du talent, de la passion et du travail bien justement récompensés !





## VANDALISME CHOQUANT !

Entre Noël et le nouvel an, des individus ont eu l'idée déplorable de faire des dérapages avec un véhicule sur le terrain de football fraîchement rénové.

La municipalité a déposé plainte.

L'incendie de six conteneurs à Reille (et d'autres sur la commune de Nabirat la même nuit) est lamentable et incompréhensible.

Le Sictom a déposé plainte, et la commune soutient cette démarche. Une enquête est en cours, et la municipalité mettra les points d'apports sous surveillance.

## ECOLE

Le RPI Cénac-Domme compte aujourd'hui 117 enfants, dont 18 scolarisés à Domme et 99 à Cénac et St Julien. Je souhaite la bienvenue au nouveau directeur des écoles, Laurent Lacoste, qui a pris ses fonctions à la rentrée 2023.

## ZONE ARTISANALE

La zone artisanale de Pech Mercier se développe, avec l'arrivée des services de la Sogedo, la création d'un funérarium, l'installation et l'agrandissement d'une entreprise de maçonnerie.

Plus loin, à Maraval, la transformation du château en hôtel 4 étoiles, ainsi que la reprise de l'auberge par de nouveaux propriétaires, contribuent à l'attractivité de Cénac et St Julien.

## MAINTIEN DES SERVICES POSTAUX À CÉNAC : SUIVI DES RENCONTRES AVEC LA POSTE

À la demande des élus, des rencontres ont eu lieu au printemps et en novembre 2023 avec le directeur de secteur de La Poste.

Des inquiétudes pesaient car d'autres bureaux aux alentours avaient subi des réductions d'horaires d'ouverture, voire des fermetures d'agence.

Le responsable nous avait assuré qu'il ne toucherait pas à l'amplitude horaire d'ouverture du bureau de Cénac, actuellement de 29 heures par semaine.

Malgré une baisse d'activité de 9% pour le bureau de Cénac, ces horaires nous ont été confirmés début janvier.

Le conseiller financier a été muté à Sarlat, mais son créneau horaire est maintenu au bureau de Cénac et St Julien. Cependant, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec lui. Aussi, nous vous invitons vivement à le faire pour maintenir ce service dans notre commune.

Les élus restent très vigilants quant à ce service de La Poste.

## UNE NOUVELLE APPROCHE DE COMMUNICATION MUNICIPALE

Toujours soucieux d'améliorer la communication auprès de tous, nous avons lancé en novembre dernier le « Petit Journal ».

Il complète les canaux de communication déjà en place, tels que le site internet de la mairie, Panneau Pocket et le bulletin communal. Ce format intermédiaire reprend les brèves de la saison en cours et permet une diffusion rapide des informations aux administrés. La première édition a été très bien reçue, ce qui nous pousse à la reconduire.

## ADRESSAGE

Le dossier d'adressage est désormais terminé, bien que quelques plaques de numéros n'aient pas encore été retirées par les propriétaires. Nous les encourageons à se manifester.

## ARCHIVAGE

Un travail d'archivage, obligatoire pour les collectivités, a été effectué avec l'assistance d'une archiviste du Centre de gestion. Ce processus de classement et d'organisation, est un gros travail, car il n'avait jamais été entrepris à Cénac et St Julien auparavant. Des documents anciens liés à l'histoire de notre commune ont été retrouvés.





## L'ÉLAGAGE : PRATIQUE QUI FAIT L'OBJET DE TEXTES DE LOIS

### *L'élagage pour éviter les nuisances*

L'élagage, ou taille des arbres, consiste à couper les branches les plus longues pour des raisons d'esthétique, de santé de l'arbre ou de rendement, mais aussi pour éviter de nuire à un tiers (voisin, passant...).

L'opération qui ne concerne pas que les arbres puisqu'il peut (et doit) aussi être réalisé sur les arbustes, est effectuée par les mairies, dans le cas des arbres plantés sur la voie publique qui appartiennent donc à la commune. Les propriétaires de jardin doivent se charger eux-même d'effectuer les travaux d'élagage des plantations mitoyennes

### *Vos obligations en matière de voisinage*

Si vous possédez un jardin avec arbres ou arbustes, vous êtes tenu de les faire élaguer avant qu'ils ne commencent à empiéter sur le jardin de votre voisin. Si des branches dépassent, votre voisin peut exiger en justice qu'une taille soit réalisée, et ce, même si l'arbre risque de mourir à la suite de cette opération d'entretien délicate. Par ailleurs, la loi impose une distance minimale entre la pose d'un arbre et la limite du jardin mitoyen: si l'arbre mesure jusqu'à deux mètres de haut, la limite séparative doit être au minimum de 50 cm. Si la plantation est supérieure à deux mètres de hauteur, la distance doit être de deux mètres.

### *Vos droits par rapport à votre voisin*

Si des brindilles, des ronces ou des petites racines venant de chez vous pénètrent dans le jardin de votre voisin à travers une haie mitoyenne, ce dernier a le droit des les couper lui-même. Par contre, si des branches de vos arbres dépassent de la limite séparative entre votre jardin et celui de votre voisin, sachez que celui-ci n'a pas le droit de les couper lui-même.

La plantation reste votre propriété, et c'est à vous qu'il appartient de prendre cette décision. Toutefois, votre voisin peut entreprendre une action en justice si vous ne répondez pas à votre obligation.

Si vous êtes le voisin lésé par les branches venant du jardin d'à côté, il faudra simplement commencer par demander à votre voisin de le faire.

Si ce dernier refuse, envoyez-lui une lettre en recommandé avec accusé de réception. Si cela ne suffit toujours pas, vous devez saisir la Commission départementale de conciliation, avant, le cas échéant, de faire passer le litige en justice. Si la négligence de votre voisin refusant de faire élaguer ses arbres ou une haie mitoyenne a entraîné des dégradations chez vous, vous pouvez lui réclamer des dommages et intérêts.

### *Est-ce au propriétaire ou au locataire de procéder à l'élagage ?*

Si le Code civil statue sur l'obligation de faire élaguer ses arbres pour ne pas nuire à son voisin, il ne précise pas, en revanche, si cette obligation incombe au

propriétaire, ou bien, le cas échéant, au locataire. La Cour de Cassation a apporté une réponse à cette interrogation et c'est donc bien au propriétaire de faire effectuer la coupe des arbres disposés sur son terrain. Aucune plainte ne peut donc être déposée contre le locataire du terrain concerné.

Le cas particulier d'une intervention à proximité des lignes électriques :

lorsque les branches d'un arbre commencent à atteindre une ligne à haute tension, l'élagage est non seulement obligatoire, mais urgent. Selon le contexte de plantation de l'arbre, l'obligation d'élaguer appartiendra soit au propriétaire de l'arbre, soit à ERDF. Le propriétaire de l'arbre devra faire élaguer lui-même son arbre si celui-ci, planté en domaine privé, déborde sur le domaine public. Tout intervention à proximité d'une ligne électrique doit être réalisée après l'autorisation d'ERDF, pour des raisons évidentes de responsabilité en cas d'accident mortel.

### *L'élagage réalisé par la mairie*

Chaque année, la mairie procède à l'abattage d'arbres, ou l'entretien des haies et des voies, à la fois dans un but esthétique mais aussi pour éviter la chute de branches qui pourraient blesser des passants. Cette tâche est obligatoire de la part de la collectivité.



## RÉHABILITATION DU THOURON : VERS UNE MÉDIATHÈQUE ET UN PÔLE SOCIAL AU CŒUR DE NOTRE COMMUNAUTÉ

La réhabilitation du Thouron, inscrite dans notre programme de campagne, dépasse largement la simple rénovation architecturale. Il s'agit d'un investissement de notre identité collective et notre héritage culturel.

Au delà de sa valeur patrimoniale, l'un des principaux avantages de cette transformation est la création d'un service public de proximité, ancré au cœur de notre communauté.

En offrant un espace accueillant et stimulant, la médiathèque devient un lieu de rencontre et d'échange pour tous les habitants, favorisant le développement de liens sociaux forts et renforçant le tissu social de notre milieu rural.

De plus, la médiathèque joue un rôle essentiel dans le maintien de la culture en milieu rural.

Enfin, la médiathèque ne se limite pas à être un simple lieu de culture et de loisirs, elle abritera également un pôle social. En offrant des services sociaux essentiels, tels que des conseils et des informations, elle contribue à soutenir les membres les plus vulnérables de notre communauté.

Cela renforce le rôle central de la médiathèque en tant que point de référence et de soutien pour tous les habitants.

Ce chantier important nécessite notre mobilisation depuis le début du mandat.

Malgré la pandémie qui a beaucoup retardé le projet. Des études préliminaires et des rencontres avec les partenaires ont eu lieu depuis trois ans. Un travail de fond a été réalisé avec la DRAC, la Bibliothèque Départementale, les services de l'État et du Département.

La première tranche consistera à mettre en sécurité le bâtiment, qui présente plusieurs fissures dues à un sous-sol instable qui a affecté sa structure, le bâtiment ayant vrillé. Il est donc impératif de consolider la Chartreuse.

Cette phase, incluant également la reprise de la couverture et le remplacement des menuiseries extérieures, assurera la conformité du clos et couvert du bâtiment. Le coût de cette phase a été estimé à 600 000 €.

La deuxième phase sera l'aménagement intérieur de la bâtisse en médiathèque avec des espaces dédiés et en pôle social.

En juillet 2023, la municipalité a mené en partenariat avec la Bibliothèque Départementale, un sondage auprès de la population pour définir les grands axes. Des réunions publiques auront lieu prochainement. Nous vous invitons à y participer nombreux.

## LA FIBRE

Afin d'accélérer l'arrivée de la fibre **et à titre exceptionnel**, la municipalité, en 2023, a pris en charge l'élagage de toutes les parcelles publiques et privées. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques.

## ASSAINISSEMENT

Un réseau d'assainissement à "La Burague", a été mis en place, indispensable pour le futur raccordement du nouveau lotissement.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Une réduction partielle de l'éclairage public est en place depuis plusieurs mois. Actuellement, nous manquons de recul pour évaluer les économies réalisées. Cette initiative s'inscrit également dans notre démarche de sobriété énergétique.



## VOIRIE

Les travaux communautaires de voirie réalisés en 2023 se sont élevés à 41 247,50 € ht :

- réfection de la route de Carensac pour 1km
- réfection de la route de Mas Ayrat pour 382 m
- bordure béton à Genery pour 55 m.
- purge de racines sur la route de Carensac.

Les travaux de voirie à charge de la commune réalisés en 2023 se sont élevés à 13 840 € ht :

- chemin de St Julien à Castelnaud pour 310 m
- aménagement giratoire de la Traverse et l'entrée de la mairie
- renforcement de l'accotement de la route de la Pantène.

Suite à la pose de la fibre depuis juin 2023, d'autres travaux de voirie prévus par la commune ont été repoussés.

Les travaux communautaires de voirie prévues en 2024 pour la somme de 25 949 € ht sont :

- la route, du stop de Maraval vers la Traverse pour 500 m.
- la route de Baccas pour 290 m.

Les travaux de voirie à charge de la commune prévus en 2024 pour la somme de 6 620 € ht sont :

- réfection de l'écoulement de l'eau venant du moulin rue de la Croix de Rouet qui traverse sous la route.
- rabotage des racines de la cour de l'école pour garantir la sécurité des enfants.



## SICTOM

Depuis janvier 2024, la loi donne l'obligation à tous de composter les déchets alimentaires.

Le Sictom du Périgord Noir met à disposition gratuitement des composteurs individuels pour les particuliers et la municipalité a mis en place un composteur partagé au centre du bourg en 2021.

Le Sictom a félicité les utilisateurs et les employés communaux pour sa bonne gestion.

Pour les professionnels, une réflexion est en cours entre le Sictom du Périgord Noir et les élus de différentes communes pour trouver une solution : collecter les

organisme associatif, proposer un site commun et proche pour recevoir les déchets alimentaires (composteur collectif ou compostage en andins). Cette année les campings adhérents au Sictom du Périgord noir seront tous dotés de nouveaux conteneurs et l'installation de composteurs partagés va se développer.

## oui

### DANS VOTRE COMPOSTEUR :

- Déchets de jardin : tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, mauvaises herbes (non montées en graines), fanes de légumes...
- Déchets de cuisine : épluchures de fruits et de légumes, marc de café et filtres, sachets de thé, restes de repas crus ou cuits, salés et sucrés (sauf les os)...
- Déchets ménagers non alimentaires : fleurs fanées, sciure (en petite quantité), essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier...

## non DANS VOTRE COMPOSTEUR :

- Déchets de jardin : déchets de jardin traités chimiquement, déchets végétaux trop grossiers, plantes malades, mauvaises herbes montées en graines, coupes de thuyas et de résineux, terre, gravier, sable, cailloux...
- Déchets de cuisine : os, arrêtes, coquilles d'huitres et de moules...
- Déchets ménagers non alimentaires : excréments d'animaux, poussières d'aspirateurs, produits chimiques, gravats, plâtre, cigarettes, charbon de barbecue, huile de friture...



## L'ESPACE JEUNES

L'espace jeunes de la communauté de communes Domme - Villefranche du Périgord est situé à Daglan pour les jeunes à partir du collège jusqu'à 17ans. Il est ouvert durant les vacances scolaires ainsi qu'un samedi par mois. Afin de faciliter l'accès aux familles, l'espace jeunes propose un service de navette en minibus au départ de Cénac et St Julien ainsi que de Villefranche. Les navettes partent le matin à 8h30 et sont de retour le soir pour 17h30. Depuis le début de l'année 2024, une trentaine de jeunes ont pu déjà profiter de ce service, pourquoi pas vos jeunes !

Au programme de cette année : patinoire, journée au Lioran, sports de pleine nature, séjour au Futuroscope, journée inter centre de loisirs, journée de prévention et plusieurs L'objectif de l'équipe d'animation étant par la suite de monter les projets en concertation avec les jeunes, pour cela des journées d'échanges d'idées sont aussi organisées durant les vacances.

Renseignements : Benjamin LAPORTE au 06 07 26 66 31 ou par mail sur [espacejeunes@comcomdv.fr](mailto:espacejeunes@comcomdv.fr)  
Site internet: [www.jeunesdv.fr](http://www.jeunesdv.fr)  
Réseaux sociaux: Espace Jeunes Domme-Villefranche

## PLACE EN ACCUEIL OCCASIONNEL À LA CRÈCHE

La crèche intercommunale La Courte Échelle à Cénac et St Julien propose de l'accueil occasionnel, notamment le mercredi, pour les enfants de plus de 18 mois !

Si vous souhaitez que votre enfant découvre la collectivité avant son entrée en maternelle, c'est l'occasion idéale !  
Pour plus de précisions :  
05 53 28 31 18  
[creche@comcomdv.fr](mailto:creche@comcomdv.fr)

## FRANCE SERVICES, UN SERVICE PLÉBISCITÉ

La fréquentation des accueils France Services de St-Martial-de-Nabirat et Villefranche-du-Périgord a connu une hausse de 58 % en 2023.

Cette augmentation s'explique notamment par la campagne de déclaration des biens immobiliers. Le public accueilli est, à 82 %, âgé de plus de 55 ans.

Contact :  
Antenne de St-Martial :  
05 53 31 69 37  
Antenne de Villefranche-du-Périgord : 05 53 59 47 72  
[franceservices@comcomdv.fr](mailto:franceservices@comcomdv.fr)



## CRÉATION D'UN SERVICE UNIFIÉ D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS ET DE LA PUBLICITÉ

A l'heure actuelle, l'instruction des autorisations de droit du sol telles que permis de construire ou déclarations préalables de travaux, est confiée par les communes aux services de l'État.

La communauté de communes, alertée par les communes sur les difficultés de l'État en ce domaine, a initié dès 2021 la création d'un service instructeur afin d'apporter une alternative à même d'assurer une égalité de traitement entre les citoyens de notre territoire.

Pour maîtriser les coûts de ce nouveau service, les élus ont validé le principe d'une mutualisation des moyens avec la communauté de communes Vallée Dordogne – Forêt Bessède, qui le piloterait depuis des bureaux situés à Pays-de-Belvès. Cette proximité garantirait un traitement réel et complet des demandes d'autorisations tout en sécurisant les communes adhérentes dans leur gestion de l'urbanisme.

Le champ d'intervention de ce service unifié sera élargi aux autorisations liées à la publicité extérieure.

## LE SPANC

Le SPANC déménage et regarde vers l'avenir  
Les trois agents du SPANC ont investi leurs nouveaux bureaux, situés à l'entrée de St-Martial-de-Nabirat.  
Avec cette opération, la communauté de communes anticipe le transfert de la compétence assainissement (aujourd'hui dévolue aux communes), qui nécessitera le recrutement d'agents spécialisés.

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : LE PORTRAIT DE TERRITOIRE DISPONIBLE EN LIGNE

À quoi ressemble notre territoire actuellement ?  
Ses caractéristiques paysagères et architecturales, ses exploitations agricoles, son évolution démographique,

son parc résidentiel, ses équipements, ses dynamiques économiques ?  
Les réponses à ces questions se trouvent dans le portrait de territoire dressé par le bureau d'études Karthéo en charge de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ce document, enrichi de cartes, permet d'analyser ce qui fonde la vie quotidienne des habitants. Il est à retrouver sur notre site internet [www.dommevillefranche-du-perigord](http://www.dommevillefranche-du-perigord)  
Concernant la communauté de communes, nous sommes en train d'élaborer le PLUI. Des réunions publiques ont eu lieu sur tout le territoire, dont une ici même. Participer et s'exprimer sur ce sujet est crucial, car l'aménagement de notre territoire est en jeu. Des registres de participation sont disponibles en mairie et sur le site de la communauté de communes. N'hésitez pas à y déposer vos observations et propositions.





Dans le cadre du projet de lotissement privé dans le secteur de la Burague, mais dont aucun aménagement n'a été réalisé jusqu'à présent, la commune a cependant dépensé environ 60 000 € pour des travaux d'assainissement et permettre ainsi le raccordement au réseau communal. En outre, la canalisation de collecte des eaux pluviales devant déverser son contenu dans un chemin-fossé, n'y a-t-il pas alors, en cas de fortes précipitations, de risque d'inondation pour les habitants en contrebas ?

Pourquoi ne pas créer des bassins de rétention, solution ordinairement préconisée par les services publics ? Enfin, alors qu'une voie plus large ou une raquette auraient pu être envisagées, la desserte du lotissement par la « route » de la Petite Styrie (inexistante à ce jour) voie privée étroite et à sens unique, n'est-elle pas de nature à compliquer les interventions des services de secours ? Financement public pour un projet privé ?

L'aménagement à grands frais d'une médiathèque dans le château du Thouron perd beaucoup de son intérêt ne serait-ce qu'en considérant l'ouverture imminente de celle de Sarlat. De plus, la bibliothèque vient de faire savoir qu'une simple adhésion à ses services ouvre – depuis chez soi ! – un accès illimité aux ressources de la médiathèque numérique de Dordogne. La pertinence d'un tel projet a-t-elle été suffisamment réfléchie ?

Quant au « petit journal » en complément du bulletin municipal, est-il là pour permettre à chacun d'y participer ou bien pour s'auto-satisfaire et évincer ainsi les contradicteurs ?

Vos élus de la liste  
« Cénac Horizon 2026 »  
Serge AZAM/Sylvie JUIF

Des cénacoises et des cénacois agissent pour notre commune :

Il y a quelques temps, les riverains de La Traverse ont entrepris des démarches pour apporter de la sécurité sur cette voie. En effet, promeneurs, cyclistes, collégiens étaient régulièrement en danger. Bien leur en a pris. Ils ont rassemblé des doléances et des propositions, et sont allés rencontrer des élus. En retour, la municipalité a réalisé quelques aménagements ne réduisant que partiellement cette insécurité. Ces citoyens nous démontrent qu'en se rassemblant, tout un chacun peut participer au développement de la commune.

Idem pour le château du Thouron. Le collectif qui accompagne mon mandat a organisé en décembre une réunion publique pour réfléchir et partager des projets qui pourraient trouver place dans cet édifice, au profit des habitants. Gageons que la municipalité, à qui nous avons adressé le compte rendu de ces travaux, saura saisir l'opportunité d'associer les cénacois à ce projet. Par ailleurs, ce collectif a mobilisé la population à deux reprises pour défendre le maintien des services de notre bureau de poste, menacés de réduction, voir à plus long terme, de fermeture. Cette mobilisation avec les postiers a permis de conserver le renfort d'un agent de guichet, la présence de deux après-midi par semaine du conseiller financier et de repousser l'heure limite de dépôt du courrier de 12h à 14h.

J'appelle tous les élus du conseil municipal à s'engager à leur tour en se tenant ouvertement aux côtés des usagers dans leurs actions pour exiger un bureau de poste avec des services postaux et bancaires de qualité. Notre bureau de poste est essentiel à la vie de notre bourg. De même, le conseil municipal pourrait-il apporter dans ses délibérations son soutien au développement des services de l'hôpital de Sarlat, notamment les urgences et la maternité si vitaux aux habitants de notre territoire.

Daniel MAURIE  
Pour la liste Autrement pour  
CÉNAC

Défendons notre ruralité !

Dans un contexte où les agriculteurs font face à des défis de plus en plus nombreux, nous exprimons notre soutien envers cette profession essentielle. Malgré leur contribution vitale à nos sociétés, nous constatons malheureusement une diminution de leur présence dans nos zones rurales. Nous partageons pleinement les revendications du monde paysan.

À notre échelle, en tant qu'élus locaux, nous nous engageons activement à soutenir les commerces et les producteurs locaux. Nous favorisons les circuits courts, ce qui permet non seulement de dynamiser l'économie locale, mais aussi de garantir un approvisionnement de qualité pour nos cantines scolaires, notre crèche et nos centres de loisirs.

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans cette démarche. Unissons nos efforts pour préserver et promouvoir notre ruralité, en soutenant nos commerces et nos agriculteurs et en valorisant nos terroirs.

Les élus de "Bien Vivre à Cénac et Saint Julien »





## NAISSANCES

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| MARÈS TOURRET Alya               | 23.05.2023 |
| LACOMBE Andréa                   | 02.09.2023 |
| VAN NIFTERIK Liam                | 24.09.2023 |
| DELCOURT Siena                   | 20.11.2023 |
| PERREIN BOZIN Anna, Maya, Carmen | 14.01.2024 |
| ROQUE CHABRIE Mathéo, Nathan     | 13.02.2024 |

## MARIAGE

|                                                         |            |
|---------------------------------------------------------|------------|
| MOUSSET Samuel, Charles, Raphaël et SARDAN Anaïs, Marie | 19.05.2023 |
| EL HAYMER Youssef et LABROUSSE Manon, Emeline           | 15.07.2023 |
| DELMER Lucette et CLEMENT Didier                        | 19.08.2023 |
| COMENT Vincent et DOS SANTOS Patricia                   | 19.08.2023 |
| CHAULIAC Jean-Claude et RAVE Karine                     | 30.10.2023 |

## DÉCÈS

|                                                  |            |
|--------------------------------------------------|------------|
| GODARD François, Marie, Jacques                  | 17.05.2023 |
| DUTOIT Régis                                     | 11.06.2023 |
| TRIMMER Albert, John                             | 08.06.2023 |
| SALON Jacques                                    | 19.06.2023 |
| PICHON Jean                                      | 29.07.2023 |
| LAVAL Gilberte, Pierrette veuve LASSERRE         | 16.07.2023 |
| CHAGROT Arlette, Georgette veuve MATHIEU         | 08.09.2023 |
| CARRE Michel, Alain                              | 08.09.2023 |
| GERVASONI Giuseppe                               | 08.10.2023 |
| SOLVE Marie-Noëlle                               | 30.10.2023 |
| FAUJANET Raymonde veuve LAVERGNE Maurice         | 14.11.2023 |
| NOGALES-GARCIA Rosa-Maria                        | 17.11.2023 |
| SAILLOL Marie, Geneviève, Françoise veuve LACOUR | 30.01.2024 |
| BARRIERE Pierrette, Eveline veuve GUINOT         | 02.02.2024 |
| SEGUREL Janine, Armande                          | 11.03.2024 |
| ROGER Colette, Jacqueline veuve MIKULA           | 11.03.2024 |
| LITMAN Fabienne, épouse VALETTE                  | 18.03.2024 |
| ROUPSARD Henri, Marin, Rémy                      | 26.03.2024 |

**Directrice de Publication**  
Joëlle Debet Duverneix

**Rédacteurs**  
La commission communication  
Associations

**Photos**  
La commission communication  
Associations

**Conception et Impression**  
Média7 - Cénac & St Julien - 05 53 29 83 48

### Nous contacter

Les services administratifs sont à votre disposition  
(accueil physique et téléphonique) :  
le lundi de 13h30 à 18h  
le mardi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h  
le jeudi de 9h à 12 h

Secrétariat : 05 53 31 41 31  
mairie.cenac@orange.fr

